



Lycée Rural Privé LA PELISSIERE
4 rue du Repos – BP 113
07304 TOURNON sur RHONE Cedex
04 75 08 04 93 -  tournon-sur-rhone@cneap.fr



www.lapelissiere.fr

Circulaire N°2

Classes de Capa 1 et 2, 2de, 1^{ères} et Terminales BAC Professionnel
ANNEE SCOLAIRE 2025-2026

AUTORISATION DE SORTIE APRES LE DEJEUNER

A compléter, à signer et à retourner pour le Lundi 08.09.2025 (dernier délai)

**Tant que le document ne nous est pas retourné complété et signé,
l'apprenant ne pourra pas sortir après le repas**

Cette sortie peut être supprimée par la direction de l'établissement pour motif disciplinaire, par exemple.

Madame, Monsieur :

Père, mère, tuteur (rayer les mentions inutiles)

De l'élève

En classe de

- Ne l'autorise(ons) pas à sortir du Lycée La Pélissière après le repas au self
- L'autorise (ons) à sortir du Lycée La Pélissière pour une promenade libre à l'issue du déjeuner (12h/12h30) au self et dégage (ons) par la même l'établissement de toutes responsabilités durant cette plage horaire : 12h20/13h15

Le 01.09.2025

Signature de l'élève

Signature du responsable légal